LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : QUELS ENJEUX POUR LES ACTEURS DE LA VILLE DE DEMAIN

S'approprier les nouveaux instruments juridiques et stratégiques

2 JOURS, 14 HEURES

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CODE : GIN17

Objectifs de la formation

Cerner le cadre juridique lié à la Loi Climat et Résilience

S'approprier les dispositifs de la Loi Climat et Résilience

Intégrer les nouvelles mesures environnementales à appliquer

Parmi nos formateurs

- **PERRINEAU Benoît**
  Responsable du pôle Aménagement / Urbanisme / Environnement,
  CABINET EARTH AVOCATS
- **COCHET Philippe**
  Maire de Caluire et Cuire,
  ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS EN CHARGE DES ESPACES VERTS ET DU PAYSAGE DANS L'ESPACE PUBLIC

Public concernés

- DGS de collectivité ; Directeur de collectivités ; Chargé de mission ; Directeur juridique ; Directeur de cabinet ; Elu(e)s ; Toute personne investie ou concernée par la transition écologique

Prérequis

- Aucun prérequis

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

La Loi climat et résilience : quels nouveaux enjeux climatiques et énergétiques

- Cerner le cadre juridique lié à la Loi Climat et résilience
- Quel est l'objectif de la Loi climat et résilience
- Identifier les mesures contraignantes applicables
- Focus sur les autres Lois de la transition écologique : Loi de finances 2021, plan France Relance, Loi du 24 décembre 2020, Loi de 24 décembre 2019
- Appréhender les nouvelles mesures portées par la Loi climat et résilience
- Quel rôle du Haut conseil pour le climat (HCC)

ATELIER Réflexion collective sur l'évaluation des risques liés aux changements climatiques suivi d'un quiz sur les textes juridiques

Adapter son mode de gouvernance aux risques de son territoire

- Identifier les acteurs concernés
- Attribuer les rôles à jouer dans la lutte contre le changement climatique
- Appréhender les outils de coordination de la transition climatique au sein des territoires
- Focus sur les politiques « climat, air et énergie » : présentation de la stratégie nationale pour l'énergie et le climat

ILLUSTRATION Présentation d'exemples par le formateur

S'approprier la méthodologie pour initier le bilan carbone de sa collectivité

- La neutralité carbone, c'est quoi
- Vers une vision synthétique des enjeux climatiques
- Le calcul de l'empreinte carbone : les outils à disposition
- Focus sur le marché européen du carbone
- S'approprier la méthode d'établissement des bilans d'émissions de carbone
- Etablir son plan d'action pour réduire les émissions de carbone au sein de son territoire

Etude de cas

- En utilisant les outils présentés par le formateur, les stagiaires doivent analyser un bilan carbone simplifié et déterminer les actions prioritaires à mettre en œuvre

Appréhender les enjeux du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

- Distinguer les notions liées au ZAN
- Appréhender les évolutions réglementaires liées au ZAN
- Identifier la place du ZAN dans les documents d'urbanismes
- La mise en œuvre opérationnelle des mesures de la Loi Climat et Résilience en matière de lutte contre l'artificialisation des sols : la circulaire du 07 janvier 2022
- Les impacts du ZAN sur les projets d'urbanisme commercial : sobriété foncière, aménagement commercial, renforcement énergétique des bâtiments commerciaux

Quiz interactif : à travers un outil interactif, les stagiaires définissent la notion du ZAN et son périmètre d'action

Mettre en place une feuille de route climat pour sa collectivité

- Identifier les différents acteurs institutionnels et leur rôle
- Quels sont les partenaires nationaux et internationaux Appréhender les piliers de la transition énergétique
- Déterminer les points clés pour mettre en place une feuille de route climat

CAS PRATIQUE **Les stagiaires sont amenés à classer les priorités de leurs collectivités et de mettre en place des actions opérationnelle pour atteindre leurs objectifs**

Evaluation des acquis et débriefing en plénière

Dates

Classe virtuelle	Paris
10-11/12/2026	10-11/12/2026

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

1. Modalités pédagogiques

Présentiel et Classe virtuelle (Synchrone) :

• Alternance d'apports théoriques, d'échanges interactifs et de mises en pratique opérationnelles (études de cas, exercices guidés, simulations et jeux de rôle).

E-learning (Asynchrone) :

• Parcours d'apprentissage en autonomie guidée, structuré en modules courts.

• Mise à disposition de ressources multimédias (vidéos, fiches de synthèse, quiz).

Blended learning :

• Parcours personnalisé combinant plusieurs modalités (présentiel, classe virtuelle et modules e-learning) afin d'optimiser l'ancrage mémoriel et la pratique.

Accessibilité et PSH :

• Adaptation des modalités pédagogiques et des formats de supports aux personnes en situation de handicap (PSH) après analyse des besoins spécifiques.

2. Modalités d'évaluation et traçabilité des acquis

Avant la formation :

• Analyse des besoins et auto-évaluation du niveau initial afin d'adapter le parcours.

Pendant la formation :

• Évaluation continue des acquis (exercices, quiz, mises en situation pratique, retours d'expériences).

En fin de formation :

• Évaluation des acquis (QCM, quiz, cas pratique, épreuve ou soutenance adaptée selon la typologie du parcours) permettant de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques.

• Évaluation à chaud (questionnaire de satisfaction).

Documents et preuves remis à l'issue du parcours :

• Formation courte (1 à 4 jours) : Attestation individuelle de fin de formation précisant les objectifs, la durée effectuée et la réalisation de l'évaluation des acquis

• Cycle / Parcours modulaire : Attestation individuelle de formation délivrée à la validation de chaque module suivi.

• Cursus non certifiant : Attestation de fin de cursus délivré sous réserve de satisfaction aux critères de validation de l'examen final ou de la soutenance.

Après la formation :

• Évaluation à froid (J+90 à J+180) pour mesurer le transfert des compétences et la mise en application effective en situation professionnelle.

3. Modalités techniques, encadrement et assistance – Formation à distance (FOAD)

Plateformes et accès :

• Classe virtuelle : Accès sécurisé via Microsoft Teams à partir d'un lien de connexion transmis par e-mail.

• E-learning : Accès nominatif et sécurisé à la plateforme LMS 360Learning (durée d'accès définie selon le parcours).

Équipement et prérequis techniques :

• Ordinateur (PC ou Mac) disposant d'un navigateur récent, d'une connexion Internet haut débit (ADSL ou fibre), de haut-parleurs/casque audio et d'un micro (webcam vivement recommandée pour les sessions synchrones).

Encadrement et accompagnement pédagogique (FOAD) :

• Référent pédagogique de la session : L'équipe pédagogique sous la responsabilité du Responsable pédagogique

Modalités d'échange :

• Posez vos questions pédagogiques directement sur le forum de la plateforme.

• Délais de prise en compte : sous 48 h ouvrées.

Assistance technique et administrative :

• Un service d'assistance dédié accompagne les apprenants en cas d'incidents techniques ou de questions d'accès.

• Disponibilité : Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

• Téléphone : 01 70 72 25 81

• E-mail : logistiqueformations@infopro-digital.com

• Délais de prise en compte : Prise en charge initiale des demandes sous 48 h maxi.